
Procès-verbal de la séance du Bureau du 16 janvier 2012

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 6)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 6)
<i>Appel nominal</i>	(p. 6)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 14 novembre 2011	(p. 6)
N° B-2012-2852 Pusignan - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée YB 1 située chemin des Panettes et appartenant aux consorts Jean-Claude et Marie-Antoinette Saugnieux -	(p. 6)
N° B-2012-2853 Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition des parcelles cadastrées CE 78 et CH 22 situées chemin des Gaulnes et appartenant aux consorts Baconnier Vacher -	(p. 6)
N° B-2012-2854 Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée CD 13 située chemin des Gaulnes et appartenant à M. Pierre Grossat -	(p. 6)
N° B-2012-2855 Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée CD 12 située chemin des Gaulnes et appartenant aux consorts Isabelle et Fabrice Masson -	(p. 6)
N° B-2012-2856 Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée CE 13 située chemin des Gaulnes et appartenant aux consorts Cumin Bidaud -	(p. 6)
N° B-2012-2857 Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition des parcelles cadastrées CE 58, CE 61, CE 64, CE 69 et CE 70 situées chemin des Gaulnes et appartenant aux consorts Detrioux Trux -	(p. 6)
N° B-2012-2858 Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole d'une surface de 2 697 mètres carrés, parcelle cadastrée BK 34 au lieu-dit Sous Biézin appartenant à M. Michel Martelat -	(p. 6)
N° B-2012-2859 Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Elisée Reclus - Echange de terrains agricoles d'une surface approximative de 829 mètres carrés, entre la Communauté urbaine et les consorts Lethier à détacher respectivement des parcelles cadastrées BY 10 et BY 11, rue Elisée Reclus -	(p. 6)
N° B-2012-2860 Bron - Acquisition des lots n° 705 et 805 du bâtiment C de la copropriété Le Terraillon située 34, rue Marcel Bramet et appartenant à Madame Rezze -	(p. 6)
N° B-2012-2861 Bron - Acquisition des lots n° 686 et 786 du bâtiment C de la copropriété Le Terraillon située 38, rue Marcel Bramet et appartenant à M. Hasan Kilic -	(p. 6)
N° B-2012-2862 Chassieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue du Mont Saint Paul et appartenant aux consorts Picard - Abrogation de la décision n° B-2003-1884 du Bureau du 1er décembre 2003 -	(p. 6)

N° B-2012-2863	<i>Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 10, rue Jean-Claude Martin et appartenant aux époux Sève -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2864	<i>Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 14, rue Jean-Claude Martin et appartenant aux époux De La Ruelle -</i>	(p. 6)
N° B-2012-2865	<i>Craponne - Acquisition d'un terrain à détacher des parcelles cadastrées AV 75 et AV 76 et appartenant à LIDL pour la réalisation d'un mail piéton reliant la rue Centrale à la rue de Verdun -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2866	<i>Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle terrain située avenue Raymond de Veyssière, angle rue Auguste Tramier et appartenant à la société Icade Promotion Logement -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2867	<i>Genay - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située ruelle Marchand lieu-dit sur Eglise et appartenant à la SCI Les Carrés du Vallon CG Promotion -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2868	<i>Givors - Aménagement de l'Ilot Salengro - Acquisition de la parcelle cadastrée AR 61 située 8, rue Piéroux -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2869	<i>Lissieu - Acquisition, à titre gratuit, de 6 parcelles de terrain situées chemin des Chevreuils et allée des Ecureuils - Parc tertiaire de Bois Dieu et appartenant à la Commune de Lissieu -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2870	<i>Lyon 2° - Acquisition d'un immeuble situé 16, rue Dubois et appartenant à la SCI Chol Romain -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2871	<i>Lyon 3° - Acquisition du lot n° 307 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 104, rue Maurice Flandin et appartenant aux conjoints Buttignol -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2872	<i>Lyon 5° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 94 bis et ter, rue Pierre Valdo et appartenant à M. Martial Nicolas et Mme Corinne Gentil -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2873	<i>Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 18 bis, rue Pierre Sémard et appartenant à l'indivision Lapra -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2874	<i>Lyon 7° - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 15 B, rue de Gerland et appartenant à la SA Asten ou toute autre société du groupe qui lui sera substituée -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2875	<i>Poleymieux au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin du Robiat et appartenant aux époux Villatte -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2876	<i>Rillieux la Pape - Acquisition du lot n° 5 de l'ensemble immobilier situé 81, avenue de l'Europe, appartenant à madame Maria Cary et indemnisation pour résiliation du bail commercial -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2877	<i>Rillieux la Pape - Acquisition d'une parcelle de terrain située 1 278, rue Capitaine Julien et appartenant à M. et Mme Pierre Jourdain -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2878	<i>Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Acquisition d'un garage correspondant au lot n° 2011 situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux époux Pierre et Carmen Sanchez -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2879	<i>Sainte Foy lès Lyon - Acquisition d'une parcelle de terrain située 108, rue Chatelain et appartenant aux conjoints Bourdauducq et Dumas -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2880	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées 43 à 49, rue Marcellin Berthelot et appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2881	<i>Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du centre-ville - Annulation de la décision n° B-2008-0405 du Bureau du 3 novembre 2008 et acquisition de la parcelle BD 323 appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2882	<i>Bron - Cession à M. Hasan Kilic, des lots n° 1352 et 1302 du bâtiment F ainsi que du lot n° 1492 de la copropriété Le Terrailon située 54, rue Guynemer -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2883	<i>Bron - Cession à Mme Rezze, des lots n° 1235 et 1145 du bâtiment D1 ainsi que du lot n° 1425 de la copropriété Le Terrailon située 7, rue Jules Védrine -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2884	<i>Lyon 1er - Cession, à la SCI Esmod Immo Lyon, des volumes 2 et 3 d'un immeuble de 3 niveaux, situé 12 bis, rue Burdeau -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2885	<i>Montanay - Cession à la SARL Ytem Aménagement de parcelles de terrain situées 290, route de Neuville -</i>	(p. 7)
N° B-2012-2886	<i>Saint Priest - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue du Grisard, à l'angle du chemin de Saint Martin -</i>	(p. 8)

N° B-2012-2887	<i>Saint Genis Laval - Autorisation d'occupation en surplomb du domaine public par une passerelle et un pont au-dessus du chemin du Grand Revoyet - Convention avec les Hospices civils de Lyon (HCL) -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2888	<i>Caluire et Cuire - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2889	<i>Caluire et Cuire - Assainissement du quartier du Vernay - Autorisation de déposer une demande de permis de construire portant sur la construction d'un poste de refoulement des eaux usées quai Clemenceau -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2890	<i>Lyon 5° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du débouché de la passerelle du palais de justice - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2891	<i>Caluire et Cuire - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du site de l'ancienne écluse de Caluire - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2892	<i>Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2893	<i>Lyon 1er - Lyon 4° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du bas-port du quai Gillet - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2894	<i>Lyon 1er - Lyon 2° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade du Défilé de la Saône - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2895	<i>Lyon 4° - Caluire et Cuire - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement d'un chemin nature et de la place de la Rochette - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2896	<i>Rochetaillée sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade des Guinguettes - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2897	<i>Mions - Rue Mangetemps - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de travaux -</i>	(p. 8)
N° B-2012-2898	<i>Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du restaurant administratif de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un avenant n° 3 -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2899	<i>Marchés communautaires attribués à la société CARI - Avenant collectif de transfert de marchés à la société RAZEL -</i>	(p. 12)
N° B-2012-2900	<i>Marchés communautaires attribués à la société BREA - Avenant collectif de transfert de marchés à la société SAFEGE -</i>	(p. 12)
N° B-2012-2901	<i>Tierce maintenance applicative des applications OPX2 de la Communauté urbaine de Lyon et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 13)
N° B-2012-2902	<i>Conception et mise en oeuvre de la stratégie de communication et des relations avec la presse sur le projet Part-Dieu - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 13)
N° B-2012-2903	<i>Mission d'étude sociologique intégrée à la programmation urbaine des opérations d'aménagement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
N° B-2012-2904	<i>Agglomération lyonnaise - Expertise urbaine, études techniques et assistance à la coordination générale des opérations d'aménagement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2905	<i>Entretien des espaces verts, terrains et plantations de la Communauté urbaine de Lyon - 4 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2906	<i>Lyon-Villeurbanne - Fourniture et maintenance des pompes de circulation du réseau de chauffage urbain situées sur l'unité de traitement et valorisation énergétique de Lyon-Sud - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence -</i>	(p. 14)

N° B-2012-2907	<i>Entretien des terrains, espaces verts et plantations de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2908	<i>Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les actions de solidarité internationale de la direction de l'eau de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2909	<i>Réalisation de maquettes numériques 3D de prestations associées et de produits dérivés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 13)
N° B-2012-2910	<i>Fourniture et pose de signalétique conforme à la charte graphique de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2911	<i>Bron - Quartier Terrailon - Abords école Pierre Cot et pôle associatif rue Bramet - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer 2 marchés à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 14)
N° B-2012-2912	<i>Champagne au Mont d'Or - Places Ludovic Monnier et des Anciens Combattants et de la rue Simone Balaÿ - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 15)
N° B-2012-2913	<i>Lyon 2° - Suivi technique des installations de lutte contre l'incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2914	<i>Lyon 3° - Quartier de la Part-Dieu - Autorisation de signer la résiliation du marché d'études et de conseil en développement urbain, prospective urbaine et développement durable -</i>	(p. 14)
N° B-2012-2915	<i>Lyon 3° - Extension des onduleurs de l'Hôtel de Communauté - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2916	<i>Lyon 6° - Réfection de la gestion technique centralisée de la Cité Centre des Congrès - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 10)
N° B-2012-2917	<i>Lyon 9° - Vaise industrie - Aménagement du parc des saules - Tronçon 3 - Mandat de travaux primaires - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 14)
N° B-2012-2918	<i>Pierre Bénite - Station d'épuration - Maintenance des dispositifs de la gestion technique centralisée - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2919	<i>Pierre Bénite - Station d'épuration - Ajout d'une pompe au relèvement situé en entrée - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2920	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest - Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2012-2921	<i>Garantie d'emprunt accordée à Rhône-Saône Habitat auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 12)
N° B-2012-2922	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SEM SERL auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2012-2923	<i>Transfert de 5 garanties accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes au profit de l'association Aralis -</i>	(p. 12)
N° B-2012-2924	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2012-2925	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2012-2926	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 12)
N° B-2012-2927	<i>Adhésion de la Communauté urbaine de Lyon au Club Ville Aménagement -</i>	(p. 14)
N° B-2012-2928	<i>Opération numéro vert ambroisie - Convention de partenariat avec le Département du Rhône -</i>	(p. 11)
N° B-2012-2929	<i>Lyon 9° - Protocole d'accord transactionnel avec la SARL Saccuci Pneu - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 2, rue du Bourbonnais -</i>	(p. 8)

N° B-2012-2930	<i>Contribution de la Communauté urbaine de Lyon au débat public de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon (POCL) - Autorisation de transmettre un cahier d'acteurs de la Communauté urbaine de Lyon -</i>	(p. 9)
N° B-2012-2931	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Hébron (Palestine)</i>	(p. 13)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 16 janvier 2012 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 9 janvier 2012 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, David G..

Absents excusés : Mme Domenech Diana, MM. Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Calvel, Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Arrue, Passi (pouvoir à Mme Peytavin), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Dognin-Sauze, MM. Vesco, Assi.

Absents non excusés : MM. Sécheresse, Bernard R., Lebuhotel, Sangalli.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal du Bureau

du 14 novembre 2011

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 14 novembre 2011. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2012-2852 - Pusignan - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée YB 1 située chemin des Panettes et appartenant aux conjoints Jean-Claude et Marie-Antoinette Saugnieux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2853 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition des parcelles cadastrées CE 78 et CH 22 situées chemin des Gaulnes et appartenant aux conjoints Baconnier Vacher - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2854 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée CD 13 située chemin des Gaulnes et appartenant à M. Pierre Grossat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2855 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée CD 12 située chemin des Gaulnes et appartenant aux conjoints Isabelle et Fabrice Masson - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2856 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition de la parcelle cadastrée CE 13 située chemin des Gaulnes et appartenant aux conjoints Cumin Bidaud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2857 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition des parcelles cadastrées CE 58, CE 61, CE 64, CE 69 et CE 70 situées chemin des Gaulnes et appartenant aux conjoints Detrieux Trux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2858 - Chassieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Site propre - Acquisition d'un terrain agricole d'une surface de 2 697 mètres carrés, parcelle cadastrée BK 34 au lieu-dit Sous Biézin appartenant à M. Michel Martelat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2859 - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - Elisée Reclus - Echange de terrains agricoles d'une surface approximative de 829 mètres carrés, entre la Communauté urbaine et les conjoints Lethier à détacher respectivement des parcelles cadastrées BY 10 et BY 11, rue Elisée Reclus - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2860 - Bron - Acquisition des lots n° 705 et 805 du bâtiment C de la copropriété Le Terraillon située 34, rue Marcel Bramet et appartenant à Madame Rezza - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2861 - Bron - Acquisition des lots n° 686 et 786 du bâtiment C de la copropriété Le Terraillon située 38, rue Marcel Bramet et appartenant à M. Hasan Kilic - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2862 - Chassieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue du Mont Saint Paul et appartenant aux conjoints Picard - Abrogation de la décision n° B-2003-1884 du Bureau du 1er décembre 2003 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2863 - Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 10, rue Jean-Claude Martin et appartenant aux époux Sève - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2864 - Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 14, rue Jean-Claude Martin et appartenant aux époux De La Ruelle - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2865 - Craponne - Acquisition d'un terrain à détacher des parcelles cadastrées AV 75 et AV 76 et appartenant à LIDL pour la réalisation d'un mail piéton reliant la rue Centrale à la rue de Verdun - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2866 - Ecully - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle terrain située avenue Raymond de Veysière, angle rue Auguste Tramier et appartenant à la société Icade Promotion Logement - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2867 - Genay - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située ruelle Marchand lieu-dit sur Eglise et appartenant à la SCI Les Carrés du Vallon CG Promotion - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2868 - Givors - Aménagement de l'Ilot Salengro - Acquisition de la parcelle cadastrée AR 61 située 8, rue Piéroux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2869 - Lissieu - Acquisition, à titre gratuit, de 6 parcelles de terrain situées chemin des Chevreuils et allée des Ecureuils - Parc tertiaire de Bois Dieu et appartenant à la Commune de Lissieu - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2870 - Lyon 2° - Acquisition d'un immeuble situé 16, rue Dubois et appartenant à la SCI Chol Romain - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2871 - Lyon 3° - Acquisition du lot n° 307 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 104, rue Maurice Flandin et appartenant aux conjoints Buttignol - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2872 - Lyon 5° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 94 bis et ter, rue Pierre Valdo et appartenant à M. Martial Nicolas et Mme Corinne Gentil - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2873 - Lyon 7° - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 18 bis, rue Pierre Sépard et appartenant à l'indivision Lapra - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2874 - Lyon 7° - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 15 B, rue de Gerland et appartenant à la SA Asten ou toute autre société du groupe qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2875 - Poleymieux au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin du Robiat et appartenant aux conjoints Villatte - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2876 - Rillieux la Pape - Acquisition du lot n° 5 de l'ensemble immobilier situé 81, avenue de l'Europe, appartenant à madame Maria Cary et indemnisation pour résiliation du bail commercial - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2877 - Rillieux la Pape - Acquisition d'une parcelle de terrain située 1 278, rue Capitaine Julien et appartenant à M. et Mme Pierre Jourdain - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2878 - Saint Priest - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Triangle - Acquisition d'un garage correspondant au lot n° 2011 situé 34, rue Juliette Récamier et appartenant aux conjoints Pierre et Carmen Sanchez - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2879 - Sainte Foy lès Lyon - Acquisition d'une parcelle de terrain située 108, rue Chatelain et appartenant aux conjoints Bourdauducq et Dumas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2880 - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées 43 à 49, rue Marcellin Berthelot et appartenant à la SA d'HLM Alliadé Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2881 - Vaulx en Velin - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du centre-ville - Annulation de la décision n° B-2008-0405 du Bureau du 3 novembre 2008 et acquisition de la parcelle BD 323 appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2882 - Bron - Cession à M. Hasan Kilic, des lots n° 1352 et 1302 du bâtiment F ainsi que du lot n° 1492 de la copropriété Le Terrailon située 54, rue Guynemer - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2883 - Bron - Cession à Mme Rezze, des lots n° 1235 et 1145 du bâtiment D1 ainsi que du lot n° 1425 de la copropriété Le Terrailon située 7, rue Jules Védrine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2884 - Lyon 1er - Cession, à la SCI Esmod Immo Lyon, des volumes 2 et 3 d'un immeuble de 3 niveaux, situé 12 bis, rue Burdeau - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2885 - Montanay - Cession à la SARL Ytem Aménagement de parcelles de terrain situées 290, route de Neuville - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2012-2929 - Lyon 9° - Protocole d'accord transactionnel avec la SARL Saccuci Pneu - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 2, rue du Bourbonnais - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2012-2852 à B-2012-2885 et B-2012-2929. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, j'ai divers dossiers d'acquisitions, notamment les dossiers n° B-2012-2862, B-2012-2866, B-2012-2867, B-2012-2869, B-2012-2872, B-2012-2873 et B-2012-2880 qui concernent respectivement les Communes de Chassieu, Ecully, Genay, Lissieu, Lyon 5°, Lyon 7° et Vaulx en Velin. Il s'agit d'acquérir au total 6 670 mètres carrés de terrains nécessaires à des aménagements de voirie de proximité et ces acquisitions se feront à titre gratuit.

Ensuite, les dossiers n° B-2012-2863, B-2012-2864 et B-2012-2865, B-2012-2874, B-2012-2875, B-2012-2877 et B-2012-2879 concernent respectivement les Communes de Craponne, Lyon 7°, Sainte Foy lès Lyon, Poleymieu au Mont d'Or et Rillieux la Pape. Il s'agit également d'acquisitions de terrains pour une surface de 3 268 mètres carrés nécessaires à des aménagements de voirie de proximité. Ces acquisitions se feront pour un montant de 1 327 939 €.

Le dossier n° B-2012-2878, à Saint Priest, concerne l'acquisition d'un garage pour un montant de 14 050 €, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Triangle.

Le dossier n° B-2012-2865, à Craponne, concerne la réalisation d'un mail piéton, d'un square et de programmes immobiliers et commerciaux dans le cadre de l'aménagement du nouveau centre de Craponne. Il s'agit de l'acquisition d'un tènement bâti pour un montant de 1 311 213,50 € TTC.

Le dossier n° B-2012-2881, à Vaulx en Velin, concerne l'acquisition de terrains auprès de la SERL dans le cadre de la ZAC du Centre, pour une surface de 27 261 mètres carrés et pour un montant de 1 829 000 € HT.

Le dossier n° B-2012-2876, à Rillieux la Pape, s'inscrit dans le cadre du grand projet de ville (GPV) de la ville nouvelle. Il concerne l'acquisition d'un local commercial de 82,78 mètres carrés dans le centre commercial du Bottet. Cette acquisition s'effectuera pour un montant de 60 272 € et la libération du bail pour un montant de 69 728 €.

Le dossier n° B-2012-2868, à Givors, concerne l'acquisition d'une parcelle de terrain de 270 mètres carrés, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du centre ancien, aménagement de l'Ilot Salengro. Cette acquisition se fera à l'euro symbolique.

Le dossier n° B-2012-2871, à Lyon 3°, concerne l'aménagement de l'esplanade du Dauphiné, avec l'acquisition d'une cave et des parties communes s'y rattachant pour un montant de 143 900 €.

Les dossiers n° B-2012-2852 à B-2012-2857, à Meyzieu et Pusignan, concernent l'aménagement du site du Montout et la réalisation du parking des Panettes. Il s'agit de l'acquisition de tènements pour une surface totale de 98 118 mètres carrés et pour un montant total de 3 939 464 €.

Dans le cadre de l'aménagement du site Montout, accès sud, les dossiers n° B-2012-2858 et B-2012-2859, à Chassieu et Décines Charpieu, concernent l'acquisition de 3 526 mètres carrés de terrain pour un montant de 3 236,40 €.

Le dossier n° B-2012-2870, à Lyon 2°, concerne la politique de l'habitat et de l'offre de logements sociaux. Il s'agit de l'acquisition d'un immeuble pour un montant de 3 457 872 €, immeuble qui sera acquis avec pour objectif une mise à disposition de HMF et qui permettra la réalisation de 16 logements en prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI).

Ensuite, j'ai quelques dossiers de cession : le dossier n° B-2012-2885, à Montanay, concerne un remembrement foncier. Il s'agit de céder à la SARL Ytem Aménagement un terrain de 926 mètres carrés pour un montant de 63 080 €.

Le dossier n° B-2012-2282, à Bron, s'inscrit dans le cadre de l'ORU du quartier Terrailon pour le relogement d'une famille. Il concerne la cession à la famille Kilic d'un logement, plus une cave et un parking pour un montant de 61 000 €.

Le dossier n° B-2012-2883, à Bron, s'inscrit également dans le cadre de l'ORU du quartier Terrailon. Il concerne la cession d'un logement, d'une cave et d'un parking pour un montant de 52 000 €.

Le dossier n° B-2012-2884 est retiré de l'ordre du jour.

Enfin, le dossier n° B-2012-2929 à Lyon 9° concerne l'ilot des Tanneurs. Il s'agit de libérer un bail commercial à la SARL Saccuci Pneu. Cette libération se fera pour un montant de 110 000 €. J'en ai terminé avec ces dossiers monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés, MM. Bouju, Brachet, Barge, Da Passano et Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-2881 et M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-2280 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales), le dossier n° B-2012-2884 ayant été retiré de l'ordre du jour.

MM. Buna et Charles s'étant abstenus lors du vote des dossiers n° B-2012-2852 à B-2012-2859.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2012-2886 - Saint Priest - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue du Grisard, à l'angle du chemin de Saint Martin - Direction de la voirie -

N° B-2012-2887 - Saint Genis Laval - Autorisation d'occupation en surplomb du domaine public par une passerelle et un pont au-dessus du chemin du Grand Revoyet - Convention avec les Hospices civils de Lyon (HCL) - Direction de la voirie -

N° B-2012-2897 - Mions - Rue Mangetemps - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de travaux - Direction de la voirie -

N° B-2012-2930 - Contribution de la Communauté urbaine de Lyon au débat public de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon (POCL) - Autorisation de transmettre un cahier d'acteurs de la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Desseigne rapporte les dossiers numéros B-2012-2886 et B-2012-2887, B-2012-2897 et B-2012-2930. Monsieur Desseigne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DESSEIGNE, rapporteur : Monsieur le Président, il y a 3 dossiers pour lesquels je remplace notre collègue Pierre Abadie.

Le premier dossier, n° B-2012-2886, concerne la Commune de Saint Priest qui a demandé, dans le cadre d'un bail emphytéotique, la mise à disposition d'un terrain pour réaliser une aire de tir à l'arc. Ce terrain est constitué pour partie, d'une parcelle qui a été mise à disposition du Département du Rhône et pour une autre partie, d'une emprise de voie communautaire. Il faut donc procéder à la désaffectation de la partie mise à la disposition du Conseil général et au déclassement de la partie qui est l'emprise de la voie communautaire. Les services ont donné un avis favorable. Il n'y a pas de difficulté particulière, la continuité de la desserte et de la circulation étant assurée.

Le dossier n° B-2012-2887 concerne la Commune de Saint Genis Laval dans le cadre du réaménagement du pôle hospitalier de Lyon-Sud. Il y a eu une dérivation du chemin du Grand Revoyet et l'aménagement d'une nouvelle voirie. 2 ouvrages ont été réalisés en surplomb du domaine public : un pont afin d'assurer la continuité de la circulation et une passerelle qui a pour vocation d'assurer le cheminement des piétons. Il est donc demandé une convention d'occupation afin qu'elle soit consentie pour une durée d'exploitation qui sera celle du pôle hospitalier Lyon-Sud, c'est-à-dire pour une certaine durée.

Le troisième dossier, n° B-2012-2897, concerne la Commune de Mions et l'aménagement de la rue Mangetemps. Dans le cadre des travaux qui concernent à la fois l'exécution de travaux de voirie et d'assainissement, des aléas de chantier ont été découverts et nécessitent 2 avenants qui sont proposés après quelques économies qui ont été réalisées sur d'autres prestations, notamment en ce qui concerne les voiries. Ces avenants sont respectivement de 40 800 € HT pour l'augmentation des travaux de voirie et de 12 000 € HT pour les travaux d'assainissement.

Voilà monsieur le Président.

Ensuite, le dossier n° B-2012-2930 concerne la réalisation de la future ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon (POCL). Des objectifs ont été fixés par l'Etat. Un certain nombre d'objectifs complémentaires ont été précisés et je voudrais en citer uniquement 2 :

- l'amélioration de la liaison ferroviaire entre l'Auvergne et Rhône-Alpes,
- une articulation entre les réseaux de transports en commun.

Pour favoriser leur développement, ceux-ci sont essentiels et ciblés sur l'agglomération lyonnaise. Dans le cadre de ce dossier, il s'agit d'autoriser monsieur le Président à la production d'un cahier d'acteurs. Trois ont déjà été remis à la commission particulière de débat public (CPDP). Le débat public est

actuellement en cours. La dernière réunion en date avait lieu la semaine dernière à Saint Etienne.

Le premier cahier d'acteurs a été porté, entre autres, par la Communauté urbaine de Lyon avec différentes autres collectivités et il concernait les enjeux d'une meilleure connexion entre les territoires rhônalpins et auvergnats. Un second a été le fait de la Région Rhône-Alpes sur les enjeux métropolitains et le troisième a été porté par Saint Etienne Métropole pour toutes les questions d'accessibilité entre Saint Etienne Sud Loire et l'intégration dans une meilleure structuration métropolitaine.

Aujourd'hui, il est proposé un quatrième cahier d'acteurs à l'initiative du Grand Lyon soulignant tous les enjeux afin que la gare de référence pour Lyon soit celle de la Part-Dieu, compte tenu des enjeux urbains et économiques de cet emplacement.

Voilà, monsieur le Président, les observations sur ce dossier particulier. Nous insistons sur le fait que dans le cadre de la connexion qui doit se faire, celle passant par Roanne devrait être privilégiée plutôt qu'une connexion se faisant plus au nord. De même, pour l'obtention du tracé, nous privilégions celui qui impacte le moins le service attendu, qui ne dégrade pas celui actuellement au service des usagers dans le cadre de la ligne traditionnelle et historique qui apparaît comme étant saturée.

M. LE PRESIDENT : Merci monsieur David.

M. le Conseiller DAVID : Je voudrais prendre un peu de temps pour reprendre les quelques explications qui ont été données par monsieur le Vice-Président Desseigne sur cet enjeu d'importance.

Premièrement, il existe un problème avec le SCOT : il n'y a pas d'indication au Schéma de cohérence territoriale (SCOT) sur les scénarii. Deuxièmement, il a constaté un mépris total des élus du secteur concernant le débat public. Il a fallu que les élus s'alertent les uns les autres, entre maires du nord et du nord-est pour savoir qu'il existait un débat public. En l'occurrence, il était de Villefranche sur Saône.

Je trouve que les enjeux qui sont actuellement liés à ce Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon sont extrêmement importants pour le nord de notre agglomération. Evidemment, il ne s'inscrit pas complètement sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon mais en partie. Monsieur le Vice-Président Desseigne insistait tout à l'heure sur les risques de perturbations de la ligne traditionnelle Lyon-Mâcon. En effet, le risque est soit une prise de territoire sur l'est, en direction de Montanay, Genay, Cailloux sur Fontaines, etc., soit littéralement une prise d'otage d'une des voies de l'actuelle voie ferrée qui va complètement pénaliser et engorger le service rendu aujourd'hui aux riverains de l'agglomération, y compris dans le cadre du programme Réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (REAL).

M. LE PRESIDENT : A partir de ce moment, nous allons vers un choix qui ne doit pas poser de problème dans cette réalisation. Madame Marie-Line Meaux a rendu son rapport sur le schéma d'orientation sur la Part-Dieu. Beaucoup de questions vont se poser par rapport aux 2 scénarios proposés par les experts. Des réponses seront connues dans les prochains mois.

M. le Vice-Président DESSEIGNE : Je regrette que le débat public sur le projet POCL vienne avant celui sur le nœud ferroviaire lyonnais. Les choses auraient été plus claires.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DESSEIGNE.

N° B-2012-2888 - Caluire et Cuire - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-2898 - Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du restaurant administratif de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un avenant n° 3 - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-2905 - Entretien des espaces verts, terrains et plantations de la Communauté urbaine de Lyon - 4 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-2907 - Entretien des terrains, espaces verts et plantations de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-2910 - Fourniture et pose de signalétique conforme à la charte graphique de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-2913 - Lyon 2° - Suivi technique des installations de lutte contre l'incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-2915 - Lyon 3° - Extension des onduleurs de l'Hôtel de Communauté - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2012-2916 - Lyon 6° - Réfection de la gestion technique centralisée de la Cité Centre des Congrès - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2012-2888, B-2012-2898, B-2012-2905, B-2012-2907, B-2012-2910, B-2012-2913, B-2012-2915 et B-2012-2916. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-2888, à Caluire et Cuire, concerne l'autorisation de déposer une demande de permis de construire portant sur un terrain situé impasse des Lièvres

à Caluire et Cuire, en vue de la construction d'une déchetterie. C'est un projet qui était en attente depuis longtemps.

Le dossier n° B-2012-2898 concerne l'approbation de l'avenant n° 3 à un marché de maîtrise d'oeuvre conclu avec le groupement d'entreprises Soho/Vergely/Voxoa/Barbanel/AEEI/Génie acoustique pour la restructuration du restaurant administratif de la Communauté urbaine.

Le dossier n° B-2012-2905 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer les marchés à bons de commande ainsi que tous les actes contractuels y afférents pour :

- l'entretien des espaces verts et des terrains privés de la Communauté urbaine de Lyon, secteur nord,

- l'entretien des espaces verts et des terrains privés de la Communauté urbaine de Lyon, secteur sud,

- l'entretien des espaces verts des stations d'épuration et des stations de relèvement pour la direction de l'eau,

- et enfin, l'entretien des espaces verts des déchetteries et de l'usine d'incinération pour la direction de la propreté, chacun de ces lots ayant des entreprises différentes dans les montants minimum et maximum autorisés.

Le dossier n° B-2012-2907 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer les marchés à bons de commande pour 2 lots concernant :

- l'entretien des espaces verts des bassins de rétention du secteur "est", rive gauche, avec l'entreprise Rhône Jardin Service,

- l'entretien des espaces verts des bassins de rétention du secteur "ouest", rive droite, avec Green Style.

Le dossier n° B-2012-2910 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer le marché à bons de commande relatif à la fourniture et la pose d'éléments de signalétique conforme à la charte graphique avec l'entreprise DC2M Développement ainsi que tous les actes contractuels y afférents.

Le dossier n° B-2012-2913 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer le marché à bons de commande relatif au suivi technique des installations de lutte contre l'incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise TYCO.

Le dossier n° B-2012-2915 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer le marché de fournitures relatif à l'extension des onduleurs de l'Hôtel de Communauté, avec l'entreprise ITAS Rhône-Alpes.

Enfin, le dossier n° B-2012-2916 concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président pour signer le marché pour la réfection de la gestion technique centralisée du bâtiment aval de la Cité Centre des Congrès, ainsi que tous les actes y afférents avec l'entreprise Honeywell.

M. LE PRÉSIDENT : Je mets ces dossiers aux voix.

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2012-2889 - Caluire et Cuire - Assainissement du quartier du Vernay - Autorisation de déposer une demande de permis de construire portant sur la construction d'un poste de refoulement des eaux usées quai Clemenceau - Direction de l'eau -

N° B-2012-2908 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les actions de solidarité internationale de la direction de l'eau de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2012-2918 - Pierre Bénite - Station d'épuration - Maintenance des dispositifs de la gestion technique centralisée - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence - Direction de l'eau -

N° B-2012-2919 - Pierre Bénite - Station d'épuration - Ajout d'une pompe au relèvement situé en entrée - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction de l'eau -

N° B-2012-2928 - Opération numéro vert ambroisie - Convention de partenariat avec le Département du Rhône - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Reppelin rapporte les dossiers n° B-2012-2889, B-2012-2908, B-2012-2918, B-2012-2919 et B-2012-2928. Monsieur Reppelin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président REPELIN, rapporteur : Monsieur le Président, je présente 4 dossiers émanant de la direction de l'eau, en remplacement de monsieur le Vice-Président Jean Paul Colin.

Le premier dossier n° B-2012-2889, à Caluire et Cuire, concerne l'assainissement du quartier du Vernay. Il s'agit de l'autorisation de déposer une demande de permis de construire pour une station de relèvement. Je rappelle que ce quartier est un des rares qui rejettent directement ses eaux dans la Saône. Il s'agit d'un problème crucial d'assainissement qui va se régler au cours du temps.

Le dossier n° B-2012-2908 concerne l'assistance à maître d'ouvrage demandée dans le cadre de la solidarité internationale. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour un montant maximum de 50 000 € HT.

Le dossier suivant, n° B-2012-2918, concerne la station de Pierre Bénite pour les dispositifs de maintenance de gestion technique. Il s'agit de l'autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence, pour un montant global minimum de 240 000 € HT, soit 287 040 € TTC et maximum de 585 000 € HT, soit 699 660 € TTC.

Le dernier dossier, n° B-2012-2919, concerne également la Commune de Pierre Bénite, pour sa station d'épuration. Il s'agit de l'ajout d'une pompe au relèvement pour limiter les flux tendus sur les pompes existantes et en cas de panne, il n'y aura pas de pompe de secours. C'est donc l'achat d'une nouvelle pompe avec un marché qui va se situer entre 785 326,30 € HT et 939 250,25 € TTC. Le prestataire est déjà retenu, il s'agit du groupement d'entreprises Actemium SDEL/Campenon Bernard Bâtiment/ERE.

Le dossier n° B-2012-2928 que je présente concerne le numéro vert de l'opération ambroisie avec le Conseil général. C'est un

partenariat effectué avec le Conseil général avec un financement à hauteur de 50/50. Il est demandé un montant maximum de 19 500 € pour le financer au profit du Département du Rhône qui, lui, a la maîtrise de ce numéro vert.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président REPELIN.

N° B-2012-2890 - Lyon 5° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du débouché de la passerelle du palais de justice - Autorisation de déposer une demande de permis d'aménager - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-2891 - Caluire et Cuire - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du site de l'ancienne écluse de Caluire - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-2892 - Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-2893 - Lyon 1er - Lyon 4° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement du bas-port du quai Gillet - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-2894 - Lyon 1er - Lyon 2° - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade du Défilé de la Saône - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-2895 - Lyon 4° - Caluire et Cuire - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement d'un chemin nature et de la place de la Rochette - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-2896 - Rochetaillée sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Aménagement de la promenade des Guinguettes - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-2904 - Agglomération lyonnaise - Expertise urbaine, études techniques et assistance à la coordination générale des opérations d'aménagement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° B-2012-2890 à B-2012-2896 et B-2012-2904. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-2890 à Lyon 5° concerne une autorisation de déposer une demande de permis d'aménager

pour la passerelle du palais de justice située dans un secteur sauvegardé et qui nécessite ce dépôt de dossier.

Les dossiers n° B-2012-2891 à B-2012-2896 concernent des autorisations de signer des avenants au marché de maîtrise d'œuvre pour plusieurs opérations du projet directeur Rives de Saône. Ces avenants sont de 15 à 25 % et sont significatifs, car ils sont induits par l'avancement des études des dossiers de travaux, et notamment pour les raisons de découverte de sols de moindre qualité à la suite de sondages. Un problème apparaît également, lié à la stabilité des murs de quais des rives de Saône, à la prise en compte de demandes des associations, notamment des clubs d'aviron, de découvertes de nécessité de dépollution des sols. Quelques modifications sont également liées à des expertises environnementales ou hydrauliques qui conduisent à présenter ces avenants qui ont aussi une incidence sur le montant des travaux, au fur et à mesure du calage technique des opérations.

Il s'agit du secteur de l'ancienne écluse de Caluire et Cuire, de l'aménagement de la promenade de Fontaines sur Saône, du bas-port du quai Gillet et de la promenade du défilé de Saône ainsi que l'aménagement du chemin de la nature et de la place de la Rochette.

Les décisions comprennent les différents montants qui impactent sur les marchés de maîtrise d'œuvre et qu'il sera possible de retrouver dans le montant total des opérations de ces 6 sites.

Enfin, le dossier B-2012-2904 concerne le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution de 3 marchés relatifs à la mission d'expertise urbaine, d'études techniques et d'assistance à la coordination générale des opérations d'aménagement de la Communauté urbaine de Lyon comprenant les lots suivants :

- lot n° 1 : expertise urbaine,
- lot n° 2 : études techniques,
- lot n° 3 : assistance à la coordination générale des opérations.

J'insisterais sur le lot n° 3, compte tenu du dynamisme des travaux entrepris sur le territoire de la Communauté urbaine. Il est bien nécessaire d'avoir une coordination générale des opérations. Il s'agit de 3 marchés à bons de commande. Bien sûr, par cette même décision, monsieur le Président est autorisé à signer les marchés à bons de commande ayant pour objet la réalisation de ces 3 lots.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien monsieur Crimier, je mets ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2012-2899 - Marchés communautaires attribués à la société CARI - Avenant collectif de transfert de marchés à la société RAZEL - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° B-2012-2900 - Marchés communautaires attribués à la société BREA - Avenant collectif de transfert de marchés à la société SAFEGE - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° B-2012-2920 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest - Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2921 - Garantie d'emprunt accordée à Rhône-Saône Habitat auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2922 - Garantie d'emprunt accordée à la SEM SERL auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2923 - Transfert de 5 garanties accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes au profit de l'association Aralis - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2924 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2925 - Garantie d'emprunt accordée à la Société foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2012-2926 - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2012-2899 et B-2012-2900 et B-2012-2920 à B-2012-2926. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Merci, monsieur le Président, tout d'abord les 2 premiers dossiers concernent 2 avenants collectifs de transfert :

- le premier dossier, n° B-2012-2899, est attribué à la société CARI qui cède son activité de travaux publics à la société RAZEL. 12 marchés passés avec la Communauté urbaine non soldés sont concernés, des marchés de la voirie, de la propreté, de la direction de la logistique et des bâtiments et de la direction des grands projets. Cet avenant ne change en rien les clauses des marchés,

- le dossier n° B-2012-2890 concerne un avenant de transfert car la société BREA cède son activité suite au transfert universel du patrimoine dans la société SAFEGE. La société BREA fait l'objet d'une dissolution. 2 marchés passés avec la Communauté urbaine sont non soldés, marchés gérés par la direction des grands projets et par la délégation générale au développement urbain. Cet avenant ne change en rien les causes du marché.

Ensuite, 7 dossiers concernent les garanties d'emprunts :

- le dossier n° B-2012-2920 porte sur des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest - Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 100 % concerne 40 logements en réhabilitation et le montant total garanti est de 1 992 000 €,

- le dossier n° B-2012-2921 concerne les garanties d'emprunts accordées à Rhône-Saône Habitat auprès du Crédit foncier de France. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne 4 logements en prêt locatif social (PLS). Le montant total garanti est de 379 993 €,

- le dossier n° B-2012-2922 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SEM SERL auprès de la Caisse des dépôts et consignations. L'emprunt concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) Vénissy à Vénissieux. La quotité de la garantie est de 80 %. Le montant total garanti est de 5 600 000 €. Les conditions financières du prêt sont les suivantes : indice de référence : Livret A, taux révisable : 2,85 % sur une durée d'amortissement de 8 ans,

- le dossier n° B-2012-2923 concerne le transfert de 5 garanties accordées à la SCI d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes au profit de l'association Aralis et suivant la quotité de la garantie d'origine, soit 100 % et pour la durée résiduelle de chacun des prêts. Le montant initial garanti est de 1 504 701,08 €,

- le dossier n° B-2012-2924 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. L'emprunt garanti concerne le portage financier pour 94 logements en prêt Gaïa. La quotité de la garantie est 100 %. Le montant total garanti est de 18 633 980 €,

- le dossier n° B-2012-2925 concerne la garantie d'emprunt accordée à la Société foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Cet organisme réalise du logement social en diffus. Dès lors l'emprunt de 42 000 € pour un logement peut être garanti à 100 %,

- le dernier dossier, n° B-2012-2926, concerne les garanties d'emprunts accordées à la société d'HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 3 prêts complémentaires pour 49 logements et le montant total garanti est de 418 859 €.

M. LE PRESIDENT : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Barge, Da Passano et Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld) n'ayant pas pris part au débat ni vote du dossier n° B-2012-2922 et M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-2926 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2012-2901 - Tierce maintenance applicative des applications OPX2 de la Communauté urbaine de Lyon et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2012-2909 - Réalisation de maquettes numériques 3D de prestations associées et de produits dérivés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2012-2931 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Lafferrière pour une mission à Hébron (Palestine) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2012-2901, B-2012-2909 et B-2012-2931. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Monsieur le Président, je présente 3 dossiers :

- le premier dossier, n° B-2012-2901, concerne la tierce maintenance applicative des applications OPX2 de la Communauté urbaine de Lyon. Il s'agit de progiciel à partir duquel l'application informatique du projet Phyfi (gestion physique et financière de projets) a été déployée sur l'ensemble des directions de la Communauté urbaine de Lyon depuis 2002.

Ce marché fera l'objet d'un marché à bons de commande conduit pour une durée ferme de 1 an, reconductible expressément 3 fois 1 année. Il comporterait un engagement de commande minimum de 60 000 € HT et maximum de 180 000 € HT pour la durée ferme de 12 mois, ce qui ferait pour 3 ans un montant minimum de 287 040 € TTC et maximum de 861 120 € TTC. Je vous demande d'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

- le dossier n° B-2012-2909 concerne la réalisation de maquettes numériques 3D. En effet, les directions de la Communauté urbaine de Lyon font de plus en plus souvent appel à des maquettes 3D, en particulier pour la concertation et la communication. Les prestations feront l'objet de 2 lots géographiques :

. lot n° 1 : réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés pour la rive gauche du Rhône,

. lot n° 2 : réalisation de maquettes numériques 3D, de prestations associées et de produits dérivés pour la rive droite du Rhône.

Il s'agit d'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution de 2 marchés et d'autoriser monsieur le Président à les signer.

Enfin, le dossier n° B-2012-2931 concerne un mandat spécial accordé à monsieur le Vice-Président Hubert Julien-Lafferrière pour une mission à Hébron (Palestine). Dans le cadre de sa délégation monsieur le Vice-Président Hubert Julien-Lafferrière a été invité à participer aux assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne, co-organisées par Cités Unies France et le ministère des affaires étrangères. Elles se dérouleront du 22 au 25 janvier 2012.

Je vous demande donc d'accorder un mandat spécial à monsieur le Vice-Président Hubert Julien-Lafferrière pour cette mission. Merci.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2012-2902 - Conception et mise en oeuvre de la stratégie de communication et des relations avec la presse sur le projet Part-Dieu - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'information et de la communication -

M. LE PRESIDENT : Je rapporte le dossier n° B-2012-2902 relatif à la conception et mise en oeuvre de la stratégie de communication et des relations avec la presse sur le projet Part-Dieu. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et de l'autorisation de signer les marchés. Ces prestations feront l'objet de 2 lots :

- lot n° 1 : conception et mise en oeuvre de la stratégie de communication sur le projet Part-Dieu,

- lot n° 2 : conception et mise en œuvre des relations presse et des relations publiques sur le projet Part-Dieu.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Président COLLOMB.

N° B-2012-2903 - Mission d'étude sociologique intégrée à la programmation urbaine des opérations d'aménagement de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-2914 - Lyon 3° - Quartier de la Part-Dieu - Autorisation de signer la résiliation du marché d'études et de conseil en développement urbain, prospective urbaine et développement durable - Direction générale - Missions territoriales -

N° B-2012-2917 - Lyon 9° - Vaise industrie - Aménagement du parc des saules - Tronçon 3 - Mandat de travaux primaires - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2012-2927 - Adhésion de la Communauté urbaine de Lyon au Club Ville Aménagement - Délégation générale au développement urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte les dossiers n° B-2012-2903, B-2012-2914, B-2012-2917 et B-2012-2927. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BUNA, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-2903 rappelle le rôle important que jouent les études sociologiques intégrées dans les opérations d'aménagement, que ce soit pour préparer le programme, pour la concertation, etc.. Je crois que cela fait une vingtaine d'années que cela se pratique à la Communauté urbaine. Il est proposé de continuer en lançant une procédure d'appel d'offres ouvert avec un marché à bons de commande pour un montant minimum de 35 880 € TTC et maximum de 143 520 € TTC.

Le dossier n° B-2012-2914 relatif à la Part-Dieu concerne la résiliation du marché d'études et de conseil en développement urbain, prospective urbaine et développement durable qui avait été confié à un groupement AUC as/CITEC/RFR Elément/Pro-Développement. La résiliation n'est pas due à un mécontentement du groupement. Mais du fait de l'ampleur du projet, du nombre d'opérations qui vont être lancées par le privé, des études sur la gare, etc., il reste la somme de 418,16 € TTC sur un marché de 700 000 €. Il est urgent de relancer et de redéfinir le marché. C'est la résiliation de celui qui existait qui vous est proposé.

Le dossier n° B-2012-2917 concerne l'autorisation donnée au Directeur de la SERL de signer 2 marchés, terrassement et plantations, pour avancer dans la réalisation du parc des Saules à Vaise industrie nord.

Le dernier dossier, n° B-2012-2927, concerne l'adhésion de la Communauté urbaine de Lyon au Club Ville Aménagement pour la somme de 8 400 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Je mets aux voix l'ensemble de ces dossiers. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Barge, Da Passano et Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2012-2917 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

N° B-2012-2906 - Lyon-Villeurbanne - Fourniture et maintenance des pompes de circulation du réseau de chauffage urbain situées sur l'unité de traitement et valorisation énergétique de Lyon-Sud - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n° B-2012-2906. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-2906 concerne l'autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence pour des pompes de circulation du réseau de chauffage urbain, situées sur l'unité de traitement et valorisation énergétique de Lyon-Sud, car la société Ensival Moret est le constructeur et l'installateur de ces pompes depuis 1989. Il s'agit de l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer ces marchés.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, je le mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° B-2012-2911 - Bron - Quartier Terrailon - Abords école Pierre Cot et pôle associatif rue Bramet - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer 2 marchés à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte le dossier n° B-2012-2911. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Monsieur le Président, ce dossier n° B-2012-2911 concerne la Commune de Bron, quartier du Terrailon. Il est proposé de signer 2 marchés afin de pouvoir réaliser les travaux d'aménagement des abords de l'école Pierre Cot et du pôle associatif rue Bramet. Les 2 lots sont les suivants :

- lot n° 1 : voirie ; Eiffage travaux publics Rhône-Alpes Auvergne, pour un montant de 665 227,90 € HT,

- lot n° 2 : éclairage public ; société lyonnaise d'éclairage Citeos, pour un montant de 42 960 € HT.

M. LE PRESIDENT : Merci, je mets le dossier aux voix. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2012-2912 - Champagne au Mont d'Or - Places Ludovic Monnier et des Anciens Combattants et de la rue Simone Balaÿ - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Bouju rapporte le dossier n° B-2012-2912. Monsieur Bouju, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BOUJU, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2012-2912 concerne l'aménagement de la place Monnier qui se situe devant l'Eglise à Champagne au Mont d'Or. Il est demandé l'autorisation de signer 3 marchés pour un montant total de 1 108 650,10 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU.

La séance est levée à 11 heures 55.
